

Baromètre Cegid - Mobilités d'affaires 2024

À quoi aspirent les entreprises et leurs collaborateurs ?

Paris, le 18 septembre 2024 - Cegid, un leader européen des solutions de gestion cloud pour les professionnels des ressources humaines (paie, gestion des talents), des métiers de la finance (ERP, trésorerie, fiscalité), de l'Expertise Comptable, du Retail et de l'entrepreneuriat, publie l'édition 2024 de son baromètre consacré aux nouvelles tendances des mobilités d'affaires. Ce baromètre présente les aspirations des entreprises et de leurs collaborateurs : meilleur équilibre vie professionnelle / vie personnelle, réduction des émissions de CO₂, place croissante de la RSE au sein des entreprises, souhait de concilier confort et souplesse lors des déplacements professionnels, ... Cegid dévoile les tendances de son dernier livre blanc sur les mobilités d'affaires, à l'occasion du salon IFTM, International & French Travel Market à Paris Porte de Versailles.

Les mobilités d'affaires, une pratique qui se normalise

Si en 2023, 70 % des voyageurs se déplaçaient plus de quatre fois par mois, en 2024 cette tendance montre que la pratique, bien qu'en baisse, se stabilise **avec 40,6 % des collaborateurs effectuant entre un et trois déplacements par mois**. Cependant, on observe, depuis 2022, une tendance à la hausse des déplacements professionnels, signe d'une reprise progressive des voyages d'affaires.

La réduction des déplacements reste une préoccupation pour de nombreuses entreprises, motivée par des raisons économiques et environnementales. **En 2024, 46 % des collaborateurs se disent satisfaits de la fréquence actuelle des déplacements, avec la réduction des coûts (38,1 %) et de l'impact environnemental (15,9 %) comme principaux moteurs de cette diminution**. Les entreprises privilégient ainsi des déplacements plus courts et moins coûteux, alignés avec leurs stratégies de réduction des coûts et de limitation de l'empreinte carbone.

Les collaborateurs satisfaits du rythme de déplacements, mais sous certaines conditions

Les collaborateurs appellent, tout d'abord, **à plus de confort (21,7 %) et de souplesse (20,4 %) lors de leurs déplacements**. Ce qui signifie proposer des conditions de voyage agréables, minimiser les inconvénients, adapter les horaires et les itinéraires de voyage en fonction des besoins individuels et des impératifs professionnels. Ils souhaitent ainsi mieux concilier leurs contraintes professionnelles et personnelles.

Autres préoccupations, **la sécurité (15,9 %) et la simplicité (15,3 %)**. Les entreprises doivent garantir des conditions de voyage sécurisées pour leurs employés. Cela inclut des mesures de sécurité renforcées, des assurances de voyage adaptées et une assistance en cas d'urgence. Ils demandent également des processus de réservation et des formalités administratives simplifiés grâce à des systèmes intuitifs, une communication claire et des services d'aide efficaces.

Enfin, les **solutions économiques sont importantes pour 14 %** des répondants, reflétant une préoccupation pour la gestion des coûts sans compromettre la qualité du service. Les entreprises doivent donc trouver un équilibre entre optimisation des dépenses et maintien de standards élevés pour satisfaire cette exigence. La possibilité de concilier plaisir et travail, connue sous le terme de « *bleisure* », est mentionnée par 6,4 % des collaborateurs. Cette tendance souligne l'intérêt croissant pour des expériences de voyage enrichissantes qui combinent obligations professionnelles et opportunités de détente. Ces préoccupations économiques vont de pair avec celles environnementales. Ces dernières, bien que moins prioritaires témoignent de la sensibilité croissante des collaborateurs aux enjeux écologiques et de la nécessité pour les entreprises d'intégrer des pratiques de voyage durable dans leur politique de mobilité.

Les déplacements professionnels, réellement indispensables ?

Si les déplacements professionnels ont tendance à se normaliser, cela n'empêche pas les entreprises de questionner leur nécessité : le baromètre montre que près d'un quart des entreprises interrogent systématiquement la nécessité des déplacements professionnels dans toutes leurs discussions stratégiques. La question est abordée lors de l'évaluation de leurs politiques de mobilité (21 %).

A l'inverse, encore **4,8 % d'entre elles ne remettent jamais en question leur pertinence.**

Cette question est d'autant plus centrale qu'elle impacte la politique des entreprises en matière de télétravail. En 2024, cette pratique, bien que courante, a été ajustée au profit de quota : **59 % des entreprises permettent désormais, en effet, à leurs collaborateurs d'effectuer deux jours de télétravail par semaine.**

Si la remise en question des déplacements professionnels n'est pas toujours évoquée par les entreprises dans leur stratégie de mobilités d'affaires, il n'en demeure pas moins que la RSE devient un sujet qui les préoccupe de plus en plus.

La place croissante de la RSE dans les stratégies de mobilités d'affaires

En 2024, les entreprises sondées indiquent, pour presque la moitié d'entre elles, intégrer les déplacements professionnels à leur stratégie RSE, et 15,9 % pensent atteindre une maturité en matière de RSE dans les trois prochaines années. Cette tendance donne une place de plus en plus importante à la RSE, démontrant une sensibilisation accrue aux enjeux sociétaux et environnementaux. **A noter tout de même que 28,3 % des répondants restent soit indifférents soit sceptiques quant à sa priorité,** ce qui montre une disparité dans la perception de la RSE au sein des entreprises. Bien que la majorité des collaborateurs reconnaissent son importance, les entreprises doivent redoubler d'efforts pour convaincre les réfractaires et intégrer pleinement la responsabilité sociétale dans leur culture organisationnelle. **Par ailleurs, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à utiliser des outils de mesure des émissions de CO₂ (57,9 %).**

Recourir à l'intelligence artificielle pour optimiser la gestion des déplacements

En 2024, 21 % des entreprises ont une compréhension modérée de l'impact de l'IA sur les mobilités d'affaires, alors que son application reste encore limitée.

Les réponses révèlent une palette variée d'exemples d'applications de l'IA dans les mobilités d'affaires, allant de l'utilisation d'outils de réservation et de *reporting* à des initiatives plus avant-gardistes, comme le covoiturage optimisé par des applications. Il est frappant, cependant, de constater qu'une majorité des entreprises n'a pas encore réellement sauté le pas vers l'IA qui reste encore une aspiration plus qu'une réalité pour beaucoup.

Des stratégies de mobilités d'affaires à l'aune du contexte économique et réglementaire

Dans un contexte incertain, qui impacte directement les stratégies de mobilités d'affaires, les entreprises ont tendance à adopter une posture de résignation face à certains facteurs externes : situation économique globale, inflation, hausse des prix, préoccupations réglementaires et fiscales européennes ou encore montée des tarifs et volatilité des prix. Certaines optent pour le « *travel ban* » réduisant ainsi les déplacements non essentiels et limitant potentiellement les opportunités de croissance et de collaboration internationale.

« Les résultats de notre baromètre 2024 mettent en exergue les nouveaux défis auxquels font face les entreprises, ainsi que les tendances qui se pérennisent. Le constat est sans appel : les entreprises se lancent de plus en plus dans des politiques de mobilités d'affaires en phase avec les aspirations de leurs collaborateurs. Ces résultats sont encourageants car ils témoignent, notamment, d'une réelle prise de conscience des problématiques RSE. Répondre à ces enjeux nécessite des échéances claires et des formations plus régulières pour une meilleure sensibilisation aux pratiques durables. De plus, l'essor sans précédent de l'intelligence artificielle va transformer profondément la gestion des déplacements professionnels, en proposant des processus plus durables, plus intelligents et améliorant la performance financière. Nous observons, par ailleurs, que l'IA émerge dans les stratégies de mobilités d'affaires et se révèle être une réelle aide en matière de réservation ou de reporting, même si son application au sein des entreprises reste encore limitée à ce stade », conclut Laurent Lassurance, Product Marketing Manager, solutions Cegid Notilus de Cegid.

L'intégralité du livre blanc de Cegid est disponible [ici](#).

A propos de Cegid

Cegid est un leader européen des solutions de gestion cloud pour les professionnels des métiers de la Finance (trésorerie, fiscalité, ERP), des Ressources Humaines (paie, gestion des talents), des secteurs de l'Expertise Comptable, du Retail et de l'entrepreneuriat. Avec un solide business model full cloud, Cegid s'engage dans la durée avec ses clients et accompagne la digitalisation des entreprises, de la TPE aux grands comptes, pour une expérience supérieure, distinctive et mémorable en France comme à l'international. Cegid combine une vision prospective et pragmatique des métiers, associée à sa forte capacité d'innovation, la maîtrise des nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle et une connaissance unique du réglementaire. Dans un monde en évolution rapide, Cegid ouvre les possibles et révèle toute la valeur des métiers de ses clients en leur apportant des solutions utiles et innovantes.

Fort de son ambition internationale et de ses 750 000 clients, Cegid compte aujourd'hui 5 000 collaborateurs et vend ses solutions dans 130 pays. Cegid a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 852 M€ (au 31 décembre 2023). Pascal Houillon a rejoint Cegid en mars 2017, il en est le CEO.

Plus d'informations : www.cegid.com

Suivre Cegid sur les réseaux sociaux :



Contacts presse :

Agence Proches

Pierre Lostanlen

equipecegid@agenceproches.com

+33 (0)7 63 79 53 38

Agence Proches

Elodie Roubaud

equipecegid@agenceproches.com

+33 (0)7 60 43 65 08

Cegid - Responsable Relations Presse

Nathalie Fournier-Christol

nfournierchristol@cegid.com

33 (0)6 49 23 83 14